Prépa-Talents

2^e classe

Observatoire de la formation

Depuis 2021, la classe Prépa-Talents prépare de jeunes diplômés aux épreuves écrites et orales des différents concours de catégorie A et B de l'administration pénitentiaire. Cette préparation est réservée à un public extérieur à l'administration pénitentiaire qui, en raison de son profil, de critères de ressources, de mérite et de motivation, est éligible au dispositif d'égalité des chances dans l'accès aux fonctions publiques.

Ces auditeurs bénéficient d'enseignements dans des disciplines diverses telles que le droit pénal et la procédure pénale, le droit public, le droit pénitentiaire, la criminologie ou encore la culture générale. Ils se verront également proposer des préparations à l'oral et à l'écrit dans les conditions des concours.



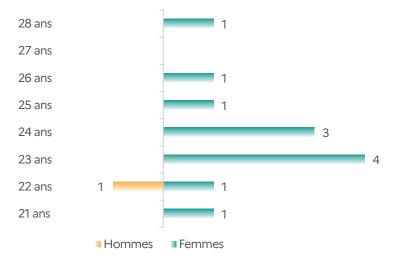
OCTOBRE 2022

À RETENIR

- > 13 élèves entrés dans la prépa-talents le 29 août 2022 pour une durée d'un an
- > 13 répondants, soit un taux de retour de 100%
- > 12 femmes et 1 homme > Âge moyen : 23,7 ans
- > Principal diplôme : Bac+5 (exclusivement en droit)
- > Premier concours visé : DSP
- > Première motivation : l'intérêt pour le droit et le milieu carcéral.

Profil sociodémographique

Graphique 1: Répartition par genre et par âge - Effectifs¹



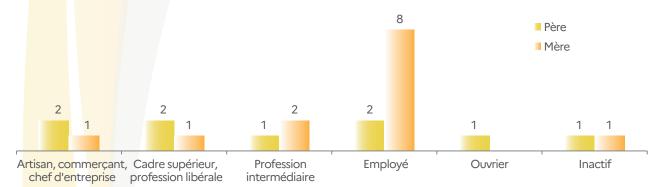
La 2º classe prépa-talents compte 13 auditeurs, dont 12 femmes et 1 homme. Depuis sa création en 2008, la CPI (Classe Préparatoire Intégrée) avait toujours accueilli un public majoritairement féminin : 86% de femmes au total sur l'ensemble des promotions. Les deux premières classes prépa-talents, qui en prennent la suite, continuent dans cette lancée. Les auditeurs sont âgés de 24 ans en moyenne, et les âges les plus représentés sont les 23 et 24 ans. Par ailleurs, la plupart des répondants sont célibataires (11) et deux sont en union libre.

¹Deux personnes n'ont pas mentionné leur âge.





Graphique 2: Appartenance socio-professionnelle des parents - Effectifs

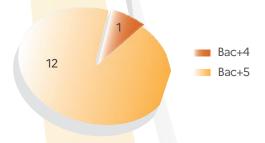


Les origines sociales des participants sont assez hétérogènes, seule la catégorie socioprofessionnelle des agriculteurs n'a pas été mentionnée. La plus représentée est celle des employés (10 citations au total). Celles des cadres, des artisans et des professions intermédiaires sont mentionnées 3 fois chacune.

Par ailleurs, sur les 13 participants, 12 ont bénéficié d'une bourse délivrée sur critères sociaux durant leurs études supérieures, 5 ont obtenu une aide au mérite, 2 ont bénéficié d'une aide à la mobilité dans le cadre de leur master et un élève a disposé d'une bourse municipale. Sept personnes sont bénéficiaires de l'allocation pour la diversité.

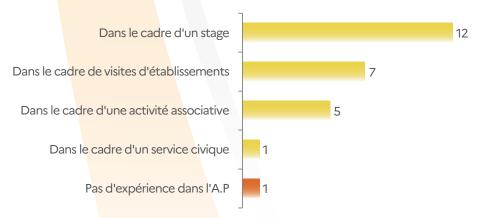
Parcours scolaire et professionnel

Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



La plupart des auditeurs sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 (12 élèves sur 13). Un élève mentionne avoir validé un bac+4. Les auditeurs sont ainsi surdiplômés, compte tenu du niveau requis pour se présenter aux concours de catégorie A de l'administration pénitentiaire (bac+3). Tous les auditeurs sont issus de la filière droit, et sont nombreux à avoir étudié les différentes disciplines juridiques : le droit pénal est le plus cité (12 répondants), suivi du droit privé (10), du droit public (10), et du droit de l'exécution des peines (10). Le droit contentieux judiciaire est cependant moins mentionné (5).

Graphique 4: Expériences dans l'administration pénitentiaire - Citations (plusieurs réponses possibles)

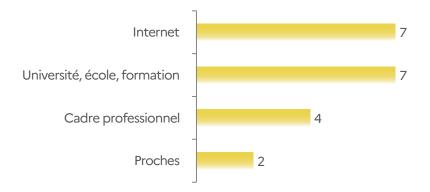


La plupart des auditeurs (12) ont déjà eu au moins une expérience dans l'administration pénitentiaire. Si tous les élèves précisent que ces expériences se sont déroulées dans le cadre d'un stage, certains ont également cumulé d'autres types d'expériences : 7 répondants ont eu l'occasion de visiter des établissements pénitentiaires, 5 ont côtoyé l'AP par le biais d'une activité associative et un élève dans le cadre d'un service civique.

Par ailleurs, au moment de leur candidature à la Prépa-Talents, la plupart des répondants étaient encore en formation (12).

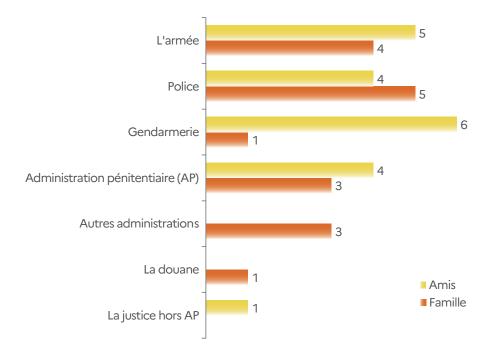
Connaissance de la prépa-talents

Graphique 5 : Moyens de connaissance de la prépa-talents – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les deux premières sources de connaissance de la classe Prépa-Talents sont internet et l'université / l'école / la formation (7 citations chacun). Suivent le cadre professionnel (4 mentions) et les proches (2).

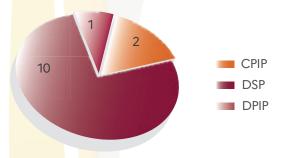
Graphique 6: Proches travaillant dans des administrations - Effectifs



Les auditeurs sont relativement nombreux à mentionner des proches travaillant dans diverses administrations. L'armée et la police sont les plus citées, avec 9 mentions chacune au total (amis et famille confondus). La gendarmerie et l'administration pénitentiaire sont citées sept fois chacune

Perspectives et attentes vis-à-vis de la formation

Graphique 7 : Principal concours visé par les auditeurs - Effectifs



Le concours le plus visé par les auditeurs est celui de DSP (10 répondants). Ces données diffèrent de celles relevées au sein de la 1^{ere} promotion, où les répondants souhaitaient principalement passer le concours de CPIP, suivi de près par celui de DSP. Deux personnes envisagent cette année le concours de CPIP et une mentionne celui de DPIP.

Graphique 8 : Motivations des auditeurs à l'entrée en formation – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les trois premières motivations des auditeurs à intégrer l'administration pénitentiaire sont leur intérêt pour le droit et / ou le milieu carcéral (8 mentions en tant que motivation de premier rang), la réinsertion des personnes détenues et la prévention de la récidive (4 mentions) et la volonté de travailler pour la Justice et le service public (1).

Les relations humaines et la diversité des missions attirent également les élèves, avec respectivement 5 et 4 mentions au total chacune. Suivent le poste à responsabilité (3), la participation à la politique pénale et pénitentiaire (2), la stabilité de l'emploi et l'évolution de carrière (2) et l'accompagnement de publics en difficulté (2).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

OCTOBRE 2022

Observatoire de la formation

Directeur de la publication : Sébastien CAUWEL - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)